



ANNEE SCOLAIRE 2023-2024 - CIRCULAIRE DE RENTRÉE

RENTREE DES CLASSES

CLASSES PRIMAIRES

Lundi 4 septembre 2023

L'appel aura lieu dans la cour (entrée place des Cordeliers) à :

8h30 pour les CM

8h50 pour les CP

9h05 pour les CE

CLASSES MATERNELLES

*Lundi 4 septembre 2023 pour les PS et la structure d'accueil

- L'accueil des enfants de la structure d'accueil et des PS aura lieu à **9h30** vers le hall principal, entrée rue François Taravant.

*Mardi 5 septembre 2023 pour les MS et les GS

- L'accueil des enfants de la MS aura lieu à **8h45** et celui des GS à **13h30**

L'accueil des enfants se fera rue François Taravant

La réunion pédagogique parents-enseignants des PS et des MS aura lieu **le vendredi 1^{ER} sept à 17h00** sans les enfants. Vous apporterez ce jour-là les fournitures demandées.

HORAIRES DES COURS

Du lundi au vendredi (pas de classe le mercredi)

8h30 - 11h30

13h25 - 16h25

ORGANISATION

Pour toutes les questions éducatives et scolaires vous pouvez contacter :

- L'enseignante de la classe
- Le Chef d'Etablissement 1^{er} degré : Madame Marie-Dominique RUIVARD

LIAISON ECOLE-FAMILLE

Pour des raisons de sécurité, le bâtiment du primaire n'est pas ouvert au public, sauf en cas de rendez-vous pris avec l'enseignante.

Les parents doivent laisser leurs enfants au portail. Vous pouvez bien sûr attendre la sortie sur le perron, devant l'accueil.

Toutes les communications écrites pour les enseignantes (certificats, circulaires, demande de rdv...) doivent passer directement aux enseignantes par l'intermédiaire du cahier, de la pochette ou par Ecole Directe. Ne rien laisser au secrétariat.

Nous vous demandons de bien mentionner par écrit à l'enseignant de l'enfant tout changement au rythme habituel (repas, étude, garderie ...).

GARDERIE/ETUDE

La garderie du soir et l'étude commencent le lundi 4 septembre 2023 et sont réservées prioritairement aux enfants dont les 2 parents travaillent

La fin de la garderie et de l'étude est fixée à **18h30 très précises.**

° Les enfants de Maternelle sont accueillis en salle de garderie

- de 7h30 à 8h15 et de 16h45 à 18h30 (très précises).
- de 11h45 à 12H00 (dans le réfectoire)

° Pour les élèves de Primaire (CP à CM2):

Les parents doivent laisser leurs enfants **au portail**.

Ils seront accueillis :

- de 7h30 à 8h en salle d'étude du collège.
- de 8h à 8h30 sur la cour.
- de 11h30 à 12h sur la cour ou en salle d'étude du collège.
- de 16h25 à 17h sur la cour.
- de 17h à 18h30 en salle MultiMedia ou en salle d'Etude

Tout retard répétitif pourra aboutir à une exclusion temporaire ou définitive. De même, tout élève perturbant l'étude n'y sera plus accepté.

La garderie et l'étude sont **des services** proposés par l'école et impliquent donc le strict respect des horaires.

PORTAIL ET SORTIES

Par mesure de sécurité, les enfants ne prenant pas leur repas à l'école ne seront acceptés qu'à partir de **13h15** dans l'école.

Les enfants de primaire doivent présenter leur carte d'autorisation de sortie aux adultes surveillant le portail, midi et soir.

Si un enfant a oublié sa carte, il devra passer obligatoirement à l'accueil pour vérification.

Cette carte vous sera remise sur demande écrite de votre part.

RESTAURANT SCOLAIRE

Comme mentionné dans notre règlement financier 2023-2024 vous trouverez ci-dessous les nouveaux tarifs de restauration scolaire.

STRUCTURE ACCUEIL	4,45 €
MATERNELLE	5,45 €
PRIMAIRE	5,45 €

Pour les élèves qui déjeunent au self, merci d'approvisionner le compte self de votre enfant sur Ecole Directe dès la rentrée.

Pour les nouveaux élèves les codes seront distribués à la rentrée.

Maternelle et Primaire

Les cartes de cantine sont gérées par les enseignantes pour éviter les pertes et les oublis. Pour le paiement, vous avez plusieurs possibilités :

➤ Par chèque, déposer le règlement dans une boîte aux lettres prévue à cet effet. En maternelle, la boîte se situe vers la garderie. Pour les primaires, elle se trouve à l'accueil.

- Sur une enveloppe, noter le nom, le prénom et la classe de l'enfant.
- Dans l'enveloppe, mettre un chèque (à l'ordre de l'OGEC Ste Thérèse) correspondant au nombre de repas souhaités.
- **Cacheter l'enveloppe obligatoirement.**
- Votre compte sera crédité le lendemain.

➤ En ligne, via notre site Ecole Directe. Les identifiants sont identiques à ceux de l'année 2022/2023. Les nouveaux parents recevront leur identifiant en début d'année.

La restauration scolaire étant également un service rendu aux familles, elle est prioritairement réservée aux enfants dont les deux parents travaillent.

ABSENCES

Toute absence doit être signalée par téléphone dans les délais les plus brefs. Elle sera confirmée par écrit pour les élèves de primaire à leur retour et par un certificat médical uniquement en cas de maladies contagieuses

RETARD

Quelle que soit la classe, un enfant qui arrive à l'heure est un enfant mieux disposé à travailler. Il a le temps de dire bonjour à ses camarades et il ne dérange pas la classe.

Merci d'y veiller pour vos enfants.

Pour les maternelles, l'accueil se fera dans les classes jusqu'à **8h30 précises**. **Ensuite, pour des raisons de sécurité et d'organisation le portail sera fermé. Vous devez obligatoirement passer par l'accueil.**

DIVERS

Merci de bien vouloir signaler tout changement de domicile, de n° de téléphone ou de situation familiale au secrétariat de l'établissement dès la rentrée et à tout moment de l'année, ainsi que vos coordonnées bancaires si elles ont changé.

SOLLICITATIONS FINANCIERES

Au cours d'une année scolaire, différentes manifestations nous amènent à vous solliciter financièrement par la vente de :

- cartes de loto
- photos
- actions caritatives...

Nous tenons à vous préciser que vous n'avez aucune obligation d'achat.

En attendant la rentrée, bel été à tous !